Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DES LIEUX DES SÉANCES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT POUR L'ANNÉE 2024

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a adopté lors de sa séance ordinaire du 11 mars 2024, la modification des lieux des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2024.

Les séances se tiendront à **19 heures** aux dates et endroits suivants :

- Lundi 5 février 2024	Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal
- Lundi 11 mars 2024	Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal
- Lundi 2 avril 2024	Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal
- Lundi 6 mai 2024	École secondaire Jeanne-Mance
- Lundi 3 juin 2024	ITHQ
- Mardi 2 juillet 2024	ITHQ
- Mardi 3 septembre 2024	Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal
- Lundi 7 octobre 2024	Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal
- Lundi 4 novembre 2024	Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal
- Lundi 2 décembre 2024	Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal

La Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal est située au 465, avenue du Mont-Royal Est.
L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) est situé au 3535, rue Saint-Denis.
L' École secondaire Jeanne-Mance est située au 4240, rue de Bordeaux.

Fait à Montréal, le 12 mars 2024

Le secrétaire d'arrondissement,

Simon Provost-Goupil

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussigné, Simon Provost-Goupil, secrétaire d'arrondissement, certifie, conformément à l'article 337 de la *Loi sur les cités et* villes (chapitre C-19), que l'avis public concernant la modification des lieux des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2024 a paru le 12 mars 2024 sur le site Internet de l'arrondissement et a été affiché au bureau d'arrondissement le même jour.

Fait à Montréal, le 12 mars 2024

Le secrétaire d'arrondissement,

Simon Provost-Goupil